



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-58934>

Département(s) de publication : **91, 77, 94**

Annonce n° **25-58934**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** SYAGE

**Correspondant :** COLAS Romain, Président

**Adresse :** 17 rue Gustave Eiffel, 91230 MONTGERON

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0169837200

**Courriel :** [service.marches@syage.org](mailto:service.marches@syage.org)

**Adresse internet :** <http://www.syage.org>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://www.marches-publics.info>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Dératisation des réseaux d'assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales et, de manière exceptionnelle, des ouvrages annexes

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Le marché est passé avec un montant maximum annuel s'élevant à 20 000 euros HT. Il est conclu pour une durée d'un (1) an, reconductible tacitement à compter de sa date de notification au titulaire, dans la limite de quatre (4) ans. Marché passé sous forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Ce marché concerne la réalisation d'opération de dératisation. Il sera demandé à l'entreprise d'intervenir à la demande, sur les réseaux d'assainissement essentiellement situés sous domaine public circulé. Les interventions ne concernent pas les voies rapides et routes nationales. Les interventions auront essentiellement lieu en surface, sauf raison exceptionnelle. Il peut être demandé, à titre exceptionnel, une intervention sur les ouvrages annexes (poste de pompage, dépollueur, bassin de rétention...)

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Financement sur les fonds propres du SyAGE. Règlement par virement administratif. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par le pouvoir adjudicateur conformément à l'article R2192-10 du Code de la commande publique. Le dépassement de ce délai ouvre de plein droit, et sans autre formalité pour le titulaire, le bénéfice d'intérêts moratoires équivalents au taux d'intérêt fixé par la Banque Centrale Européenne augmentés de 8 points et du versement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement selon les modalités indiquées aux articles R2192-31 à R2192-36 du Code la commande publique. Pas de forme de groupement imposée

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**  
**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**  
**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Renvoi au règlement de la consultation

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 24/06/2025 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 25-19

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

**Valeur estimée hors TVA :** 80 000,00 euro(s)

**Modalités d'ouverture des offres :** Date: 24 juin 2025

**Lieu :** le SyAGE Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles Tél : 0139205400 Fax : 0139205487Mel : greffe.ta-versailles@juradm.fr

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :** Greffe du Tribunal Administratif de Versailles 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles Cedex

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 26/05/2025